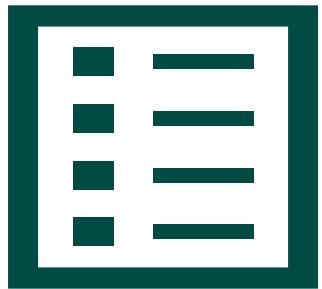


Paradigmes et logiques de professionnalisation de la formation initiale des enseignants en Belgique francophone

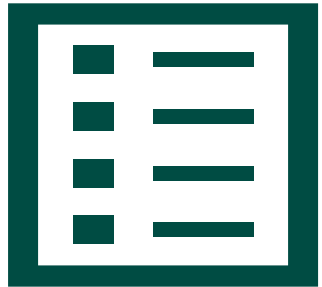
Colloque CNRS : *Paradigmes scientifiques de démocratisation
éducative*

Lyon, 29 novembre 2024



Plan

1. Caractéristiques de la formation initiale en Belgique francophone (RFIE)
2. Retour en arrière : contexte et débats
3. Quelles logiques professionnalisantes des prescrits ?
4. Conclusion et perspective



Plan

1. Caractéristiques de la formation initiale en Belgique francophone (RFIE)
2. Retour en arrière : contexte et débats
3. Quelles logiques professionnalisantes des prescrits ?
4. Conclusion et perspective

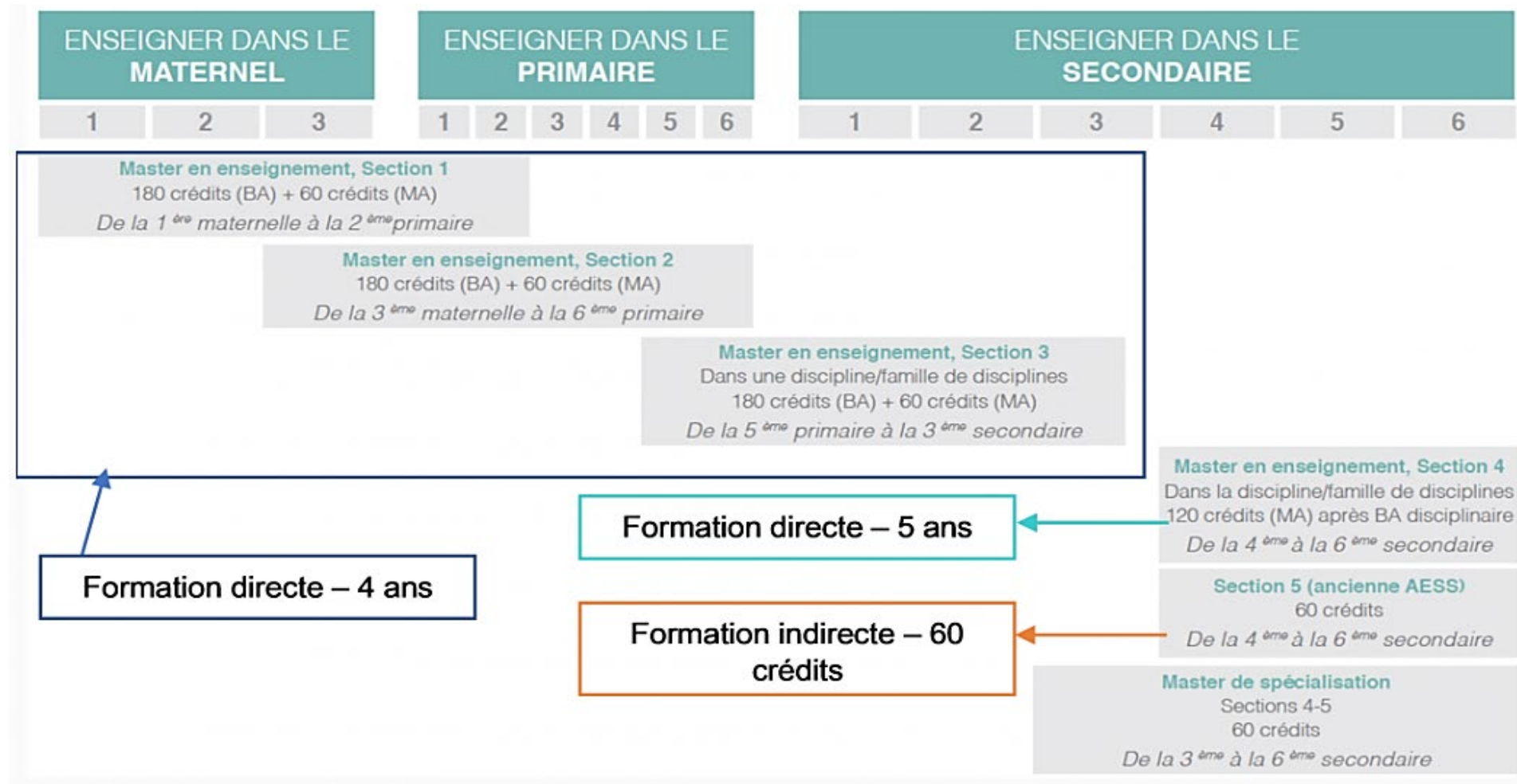
1.1 En septembre 2023, la formation initiale des enseignants en Belgique francophone est passée de ceci ...

	Formation des enseignants • Maternel (3-6) ; • Primaire (6-12) ; • Secondaire inférieur (12-15)	Formation des enseignants pour l'enseignement secondaire supérieur	Formation des enseignants du secondaire et du supérieur dans les domaines techniques et professionnels spécialisés
Institution formation	Hautes écoles (depuis 1995)	Universités Écoles supérieures des arts	Centres de Promotion sociale
Durée	3 ans	4 à 6 ans	1 an (horaire décalé)
Programmes	Formation simultanée (disciplinaire et pédagogique)	Formation successive 1. La licence/master assure la formation disciplinaire (300 crédits) 2. L'agrégation assure la formation pédagogique (30 crédits) 3. Masters à finalité didactique depuis 2004 (AESS simultanée au master)	Formation successive 1. Formation professionnelle préalable et expérience professionnelle 2. Le CAP assure la formation pédagogique
Titres	Instituteur(trice) maternel(le), primaire Régent (Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur-AESI depuis 2004)	1. Licencié + discipline 2. Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) + discipline 3. Master à finalité didactique + discipline	Certificat d'aptitude pédagogique (CAP)

La FIE en FWB définie en 1984 (Lothaire et al., 2022)

Geralda Rika, Olivier Maes, Antoine Derobertmeasure, Sandrine Lothaire

... à ceci



Source: <https://web.umons.ac.be/efe/fr/organisation-principes-formations/2-le-principe-de-tuilage-entre-les-5-sections-duree-de-la-formation-ancienne-aess/>

1.2 Caractéristiques et principes de la réforme de la formation initiale des enseignants (RFIE)

Unicité



Sections (1, 2, 3, 4 et 5)

Allongement



Formation en 4 ans (minimum)

Masterisation



Niveau 7 du Cadre européen de certification

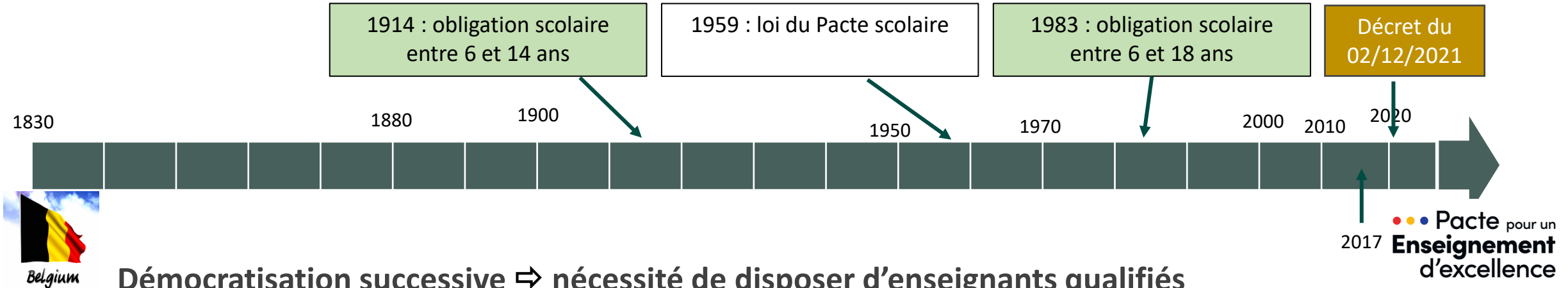
Codiplômation



Collaborations (Universités, Hautes Ecoles, Écoles Supérieures des Arts et Institutions de Promotion sociale)

2.1 Approche socio-historique en trois périodes

1) Période de 1830 à 1983



Démocratisation successive $\Rightarrow$ nécessité de disposer d'enseignants qualifiés

Niveau fondamental

- Démocratisation de **l'instruction élémentaire** $\Rightarrow$ obligation scolaire 6-14 ans

Niveau secondaire

- **Massification** après-guerre $\Rightarrow$ obligation scolaire 6-18 ans $\Rightarrow$ **hétérogénéisation**

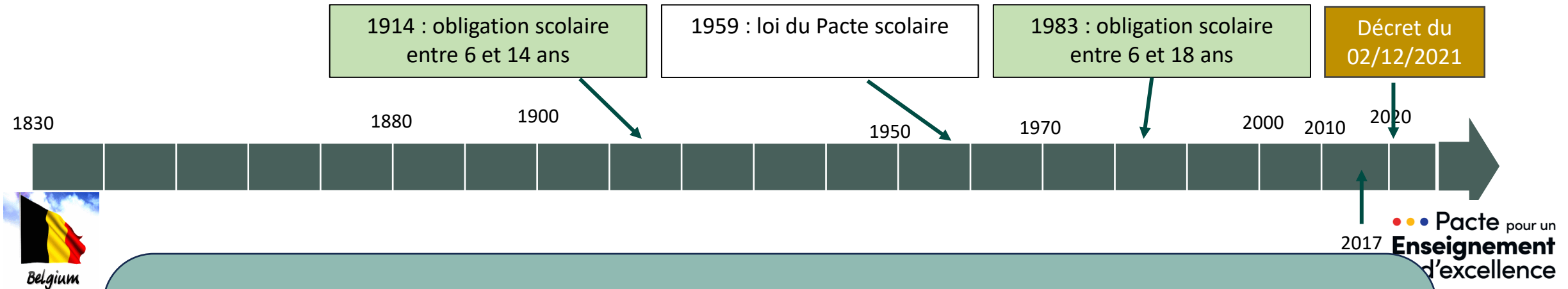
Niveau supérieur

- **Démocratisation quantitative** de l'enseignement supérieur depuis les années 1980

(Lothaire et al., 2022; Grootaers, 1998)

2.1 Approche socio-historique en trois périodes

1) Période de 1830 à 1983

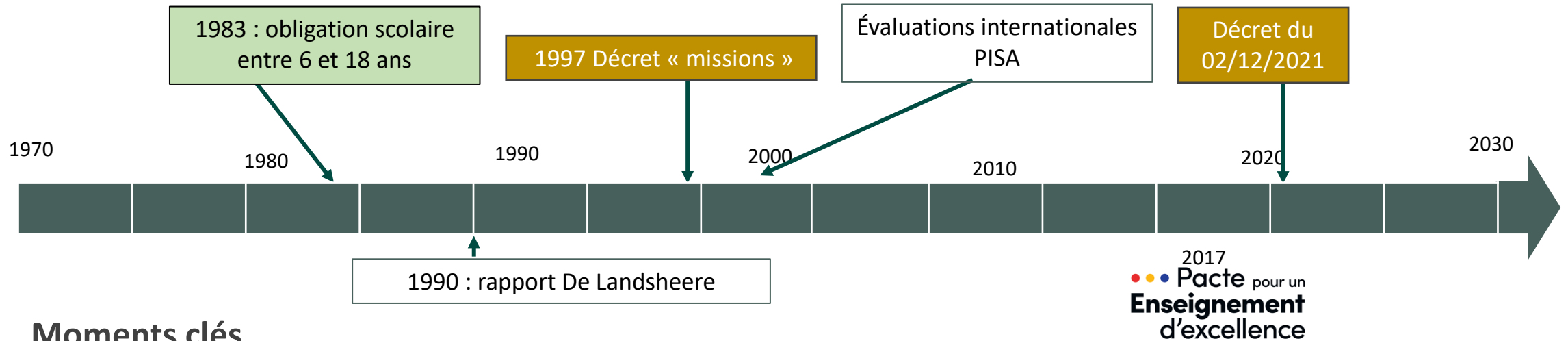


Depuis les années septante :
contexte de pénurie grandissante

(Lothaire et al., 2022; Grootaers, 1998)

2.1 Approche socio-historique en trois périodes

2) Période de 1983 à 2000



Moments clés

Le rapport de la commission De Landsheere

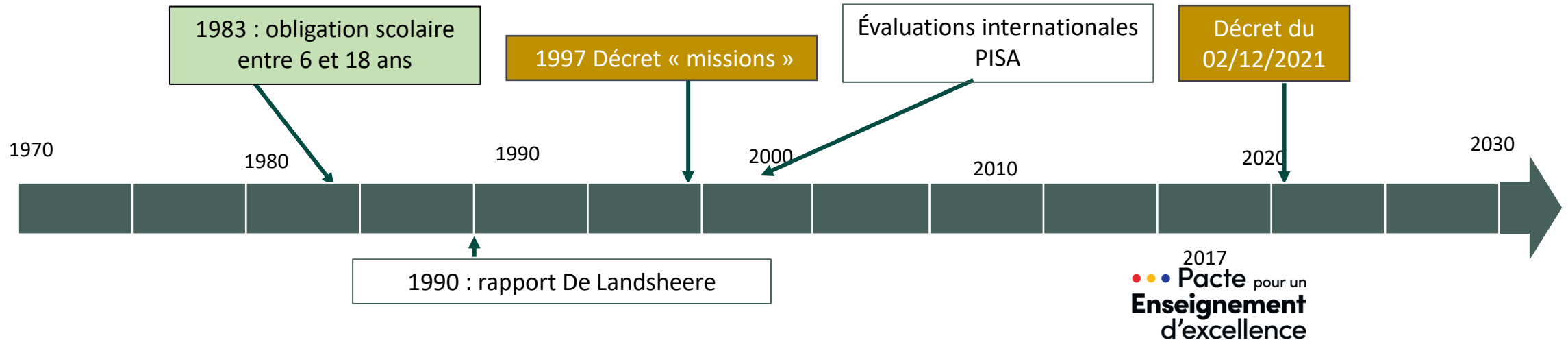
- Conclusions : **prolongation** de la FIE de 3 à 5 ans + « **codiplômation** »
- Accueil défavorable : tensions Instituts supérieurs pédagogiques vs Universités

Décret du 24/06/1997 historique définissant les **missions prioritaires** de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres pour les atteindre

(Lothaire et al., 2022; Grootaers, 1998)

2.1 Approche socio-historique en trois périodes

2) Période de 1983 à 2000



Modèles et principes de référence en FIE

Le modèle du praticien réflexif (Schön, 1983)

- Concept **polysémique**, voire **flou**, accompagne la réflexion autour de la FIE
- **Certain consensus** autour de la réflexivité, mais divergences autour de son opérationnalisation

Approche par compétences : instaurée par le Décret du 24/06/1997

(Lothaire et al., 2022; Grootaers, 1998)

2.1 Approche socio-historique en trois périodes

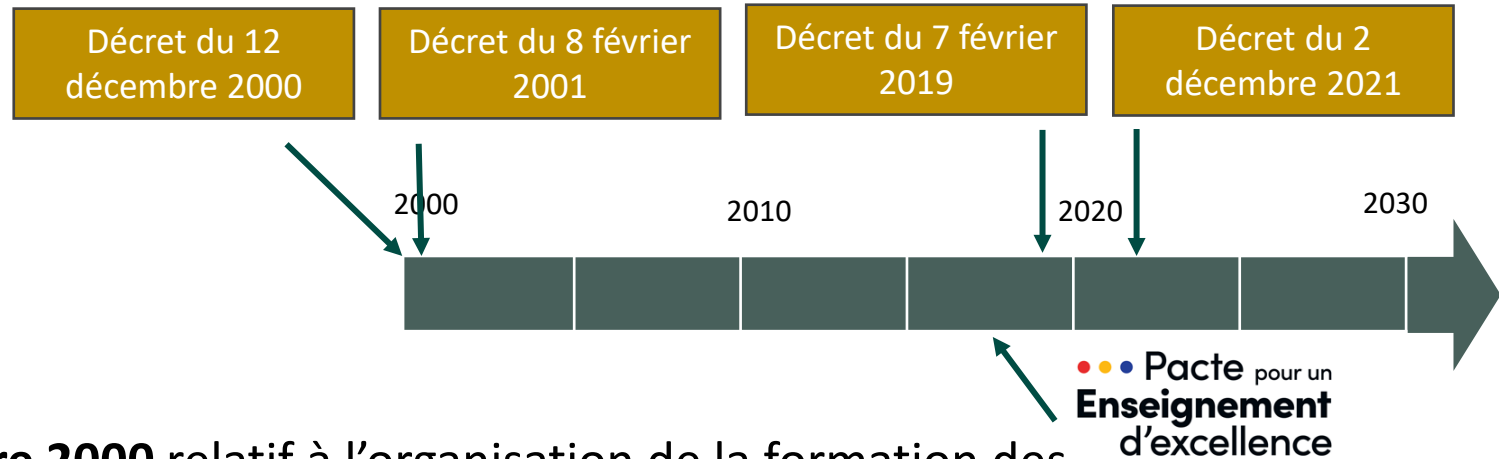
3) Période post millénaire

Cadre légal

- **Décret du 12 décembre 2000** relatif à l'organisation de la formation des instituteurs (maternels et primaires) et des régents/AESI
- **Décret 8 février 2001** relatif à l'organisation de la formation des AESS, articuler théorie et pratique, compétences disciplinaires et pédagogiques
- **Décret « Bologne » du 31 mars 2004** (bachelier, master à finalité, crédits ECTS)

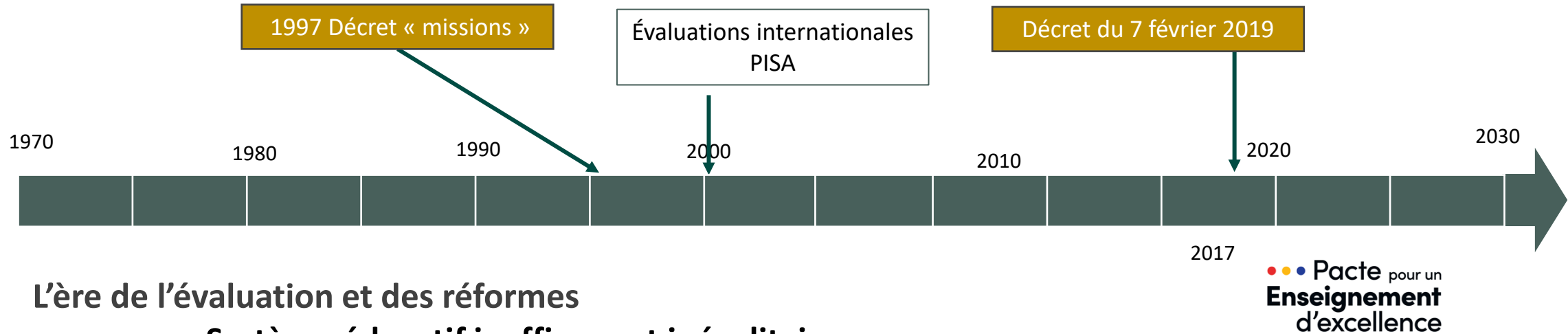


Principe d'unicité du métier instauré par les 13 compétences transversales des décrets en 2000 et 2001



2.1 Approche socio-historique en trois périodes

3) Période post millénaire

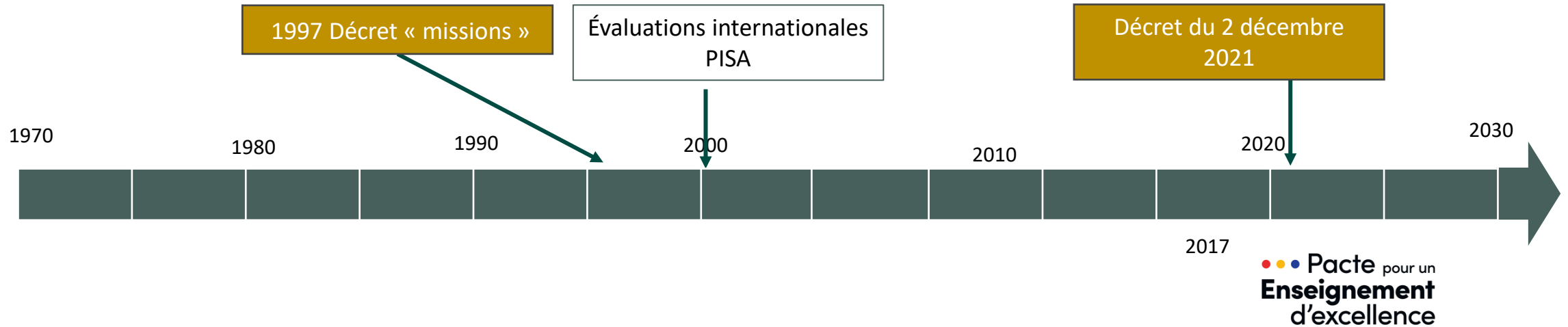


L'ère de l'évaluation et des réformes

- **Système éducatif inefficace et inégalitaire** (Quittre et Crépin, 2017)
- **Onde de choc** (Cattonar et al., 2009) , *the PISA effect* (Grek, 2009)
- **Recommandations** : défis à relever par le système éducatif
- **Effet enseignant** (OCDE, 2021) ⇨ recherches sur l'impact des pratiques enseignantes (Rosenshine et Stevens, 1986 ; Talbot, 2012 ; Colognesi et Hanin, 2020 ; Bocquillon, 2020)
- **Réforme systémique** en FW-B : le Pacte pour un Enseignement d'excellence

2.1 Approche socio-historique en trois périodes

3) Période post millénaire



FIE : un levier incontournable pour agir sur les performances et sur l'équité

2.2 Retour de la RFIE dans les débats

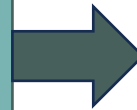
« Face aux exigences du métier et aux besoins exprimés par les enseignants, cette refonte implique à terme un **allongement** de la durée des études à **cinq ans**. Le **renforcement** progressif de la **formation initiale des instituteurs et des régents** permettra une plus-value pour le contenu de cette formation en y intégrant à la fois des besoins nouveaux et une plus grande **collaboration avec les enseignants** du terrain » (FWB, 2009, p. 40.)

(FWB, 2009, p. 40, cité par Lothaire et al., 2022)

2.2 Retour de la RFIE dans les débats

- Rapport GT4O sert de base au décret du 7 février 2019
- Prône l'instauration d'un (nouveau) dispositif de formation professionnelle

« [...] une formation professionnalisante et orientée vers la maîtrise de compétences requises par le métier auquel elle conduit. [...] »



« [...] une formation façonnant des professionnels, [...] des individus qui, par les savoirs approfondis qu'ils maîtrisent, sont dotés d'une relative autonomie dans leur travail. [...] »

Professionnalisation, expertise, autonomie

(FWB, 2009, p. 40, cité par Lothaire et al., 2022)

2.2 Retour de la RFIE dans les débats

Docu 46261

p.1

Décret définissant la formation initiale des enseignants

D. 07-02-2019

M.B. 05-03-2019

Ce décret entre en vigueur pour l'année académique 2020-2021

Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit:

2.2 Retour de la RFIE dans les débats

**Coup de théâtre politique :
risque d'avortement de la RFIE**

La déclaration politique
communautaire 2019-2024
postpose la réforme d'un an

« [...] En accord avec l'ARES, la formation initiale des enseignants sera postposée d'un an. Le Gouvernement demandera à l'ARES d'utiliser ce délai afin de :

- Examiner la capacité opérationnelle de la mise en œuvre de la réforme par les établissements d'enseignement supérieur ;
- Le cas échéant, adapter la réforme quant à ses modalités et sa mise en œuvre ;
- Évaluer le coût d'organisation de la réforme de la formation initiale des enseignants et son intégration dans la trajectoire budgétaire [...] »

(FWB, 2019, p. 6.)

2.2 Retour de la RFIE dans les débats

 **Coup de théâtre politique :
risque d'avortement de la RFIE**

Modification du décret du 7
février 2019 par la promulgation
du décret du 2 décembre 2021,
actuellement en vigueur

Docu 50119

p.1

**Décret modifiant le décret du 7 février 2019 définissant la
formation initiale des enseignants**

D. 02-12-2021

M.B. 02-02-2022

(FWB,2019, p. 6.)

3.1 Quelles logiques de professionnalisation traversent les prescrits qui encadrent la FIE ?

Certains auteurs parlent de **logiques de déprofessionnalisation** et de **logiques divergentes** entre :

- **Le Pacte pour un Enseignement d'excellence**, (Pacte), réforme systémique, menée depuis 2019 installe la formation dans une logique de professionnalisation « managériale » (Demailly, 1998)
 - Maitres mots : **efficacité** , **réflexivité** et **performances**
 - Mécanisme formel de **responsabilisation des agents** (Cattonar et Dupriez, 2019 et 2020; Renard et Lothaire, 2022; Renard, 2024) par l'instauration du dispositif de pilotage par les résultats, le décret «Pilotage» 2018. Une logique de reddition des comptes de type réflexif et doux (Maroy, 2013; Renard 2024)
- **La RFIE** : entend former des enseignants à une **logique de professionnalisation réflexive** (Schön, 1983) et **collégiale** (Hargreaves, 2000) qui consiste à « **développer les compétences** des enseignants et à accroître leur **expertise**, en **renforçant leur formation** et en promouvant une **pratique réflexive** et **collégiale** » (Cattonar et Dupriez, 2019, p.4)

3.1 Quelles logiques de professionnalisation traversent les prescrits qui encadrent la FIE ?

Nous avons voulu en savoir plus ...

Analyse et question de recherche

- Nous avons réalisé **une étude lexicométrique des prescrits**
- Notre question :

Quel(s) modèle(s) de la professionnalisation l'analyse des prescrits qui encadrent la formation initiale des enseignants depuis les années 2000 en Belgique francophone permet-elle de mettre en lumière ?

Corpus

- **Prescrits** encadrant la formation initiale **actuellement en vigueur** : décret du 2 décembre 2021, le décret du 7 février 2019 et leurs exposés des motifs respectifs
- **Prescrits** encadrant la formation initiale **avant la réforme** : décret du 8 février 2001 (AESI) et décret du 21 décembre 2000 (instituteurs et régents) et exposés des motifs respectifs
- **L'Avis nr 3 du Pacte** (FW-B, 2017) **pp 11-198** présentation des aspects liés à la responsabilisation du travail collectif

3.1 Quelles logiques de professionnalisation traversent les prescrits qui encadrent la FIE ?

Notre analyse révèle plutôt un **modèle particulier de professionnalisation celui d'universitarisation**

- Formation de haut niveau promeut un enseignant expert autonome et réflexif (RFIE)
- **Formation professionnalisante orientée par la maîtrise des compétences** de haut niveau
- **Jouissant** d'une certaine **autonomie, réflexivité** (Schön, 1983)
- **Articulation étroite entre savoirs académiques et pratiques** (Lang, 1996; Tardif, 1913)
- **Intégration des résultats de la recherche** en éducation investissant sur l'enseignant (Bocquillon, 2020; Hattie, 2009; Rosenshine et Stevens, 1986; Talbot, 2012)
- **Former des enseignants** outillés et **contrer le phénomène d'attrition** (Delvaux et al., 2013; Dupriez et Mahiat, 2023; Lothaire, 2021)
- **Rendre le métier attrayant** par une rédhibition ajustée : barème 401

3.2 Logiques de professionnalisation et changement de statut du travail enseignant



Se dessine, en continuité et en tension, une nouvelle forme de professionnalisation sous-tendue par une **logique de faire évoluer le travail enseignant du statut de métier à celui de profession**

La RFIE : un modèle de professionnalisation par l'universitarisation et des questions ouvertes

- **En conclusion**

- Depuis la création de l'État belge au tournant du millénaire, la professionnalisation de la formation enseignante a connu une certaine **logique de continuité faisant évoluer le travail enseignant** de son **statut de vocation à celui du métier**. La réforme de la formation initiale des enseignants poursuit cette logique en faisant, cette fois, évoluer le travail enseignant **du statut de métier à celui de profession**.

- **Questions et incertitudes**

- **Revalorisation** : la question du barème 401 reprise dans la déclaration politique communautaire gouvernementale (DPC) 2024-2029 et la polémique de la révision des statuts + **Pénurie** (accentuation) **et** chute des **inscriptions**.
- **Pérennité** de la réforme : adhésion et sens des form.ac.teurs aux nouvelles formes de professionnalisation.

Merci pour votre attention !



Geralda Rika geralda.rika@umons.ac.be

Olivier Maes olivier.maes@umons.ac.be

Daniel Moreau Daniel.Moreau@USherbrooke.ca

Antoine Derobertmeasure antoine.derobertmeasure@umons.ac.be

Sandrine Lothaire sandrine.lothaire@umons.ac.be

Références

- Bocquillon, M. (2020). Quel dispositif pour la formation initiale des enseignants ? pour une observation outillée des gestes professionnels en référence à l'enseignement explicite. [Thèse de doctorat, Université de Mons]. <https://theses.hal.science/tel-02929814>
- Cattonar, B., et Dupriez, V. (2020). L'évolution de la profession enseignante vue par les acteurs syndicaux : une étude de cas en Fédération Wallonie-Bruxelles. *Les cahiers de recherche du Girsef*, 121. https://www.researchgate.net/publication/341992913_L'evolution_de_la_profession_enseignante_vue_par_les_acteurs_syndicaux_etude_de_cas_en_Federation_Wallonie-Bruxelles
- Cattonar, B., & Dupriez, V. (2019). Recomposition des professionnalités et de la division du travail enseignant en situation d'obligation de rendre des comptes. Le cas des professionnels de l'éducation en Belgique francophone. *Education et Sociétés*, 43(1), 25-39. <https://doi.org/10.3917/es.043.00257>
- Colognesi, S., Hanin, V. (2020). Quelles pratiques efficaces pour enseigner l'oral ? *Recherches*, 73.
- Delvaux, B., Desmarez P., Dupriez, V., Lothaire, S., Veinstein, M. (2013). Les enseignants débutants en Belgique francophone : Trajectoires, conditions d'emploi et propositions sur le marché du travail. *Les cahiers de recherche du Girsef*, 92. <https://hal.science/hal-00978999>
- Demailly, L. (1998). Les métiers relationnels de service public : approche gestionnaire, approche politique. *Lien social et Politiques*, 40, 17–24. <https://doi.org/10.7202/005087ar>

- Demailly, L.& de la Broise, P. (2009). Les enjeux de la déprofessionnalisation. Etudes de cas et pistes de travail. *Socio Logos*, 4 DOI : 10.4000/socio-logos.2305
- Grootaers, D. (dir.) (1998). *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles: Editions du Centre de recherche et d'information socio-politiques.
- Hargreaves, A. (2000). Four Ages of Professionalism and Professional Learning. *Teachers and Teaching: History and Practice*, 6(2). <https://educar.wordpress.com/wp-content/uploads/2007/04/4idadesprof.pdf>
- Lothaire, S. (2021). Le groupe professionnel enseignant et ses marchés du travail en Fédération Wallonie-Bruxelles. Etude de la construction des modes de régulation et de leur impact sur l'entrée dans la carrière et les parcours professionnels des enseignants débutants [thèse de doctorat, Université catholique de Louvain]. <http://hdl.handle.net/2078.1/252941>
- Lothaire, S., Demeuse, M., et Derobertmeasure, A. (2022). Histoire de la formation initiale des enseignants en Belgique francophone. *Courrier Hebdomadaire*, 2564-2565(39), 5-78. <https://doi.org/10.3917/cris.2564.0005>
- Maroy, C., & Cattonar, B. (2002). Professionnalisation ou déprofessionnalisation des enseignants ? Le cas de la Communauté française de Belgique. *Les Cahiers de recherche du GIRSEF*, 18, 3-27. <https://shs.hal.science/halshs-00603557/document>
- Maroy, C. (2008). Perte d'attraction du métier et malaise enseignant. Le cas de le Belgique. *Recherche et Formation*, 57, 23-38.
- Maroy C. (2013). L'école à l'épreuve de la performance. Les politiques de régulation par les résultats. Bruxelles : De Boeck

- Maroy, C. (2008). Perte d'attraction du métier et malaise enseignant. Le cas de le Belgique. *Recherche et Formation*, 57.p 23-38.
- Maroy, C., & Voisin, A. (2018). Une typologie des politiques d'*accountability* en éducation: l'incidence de l'instrumentation et des théories de la régulation. *Revue de Recherche International et Comparative Education*, 11, 31-58.
- OECD (2021), *Teachers Getting the Best out of Their Students: From Primary to Upper Secondary Education*, TALIS, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5bc5cd4e-en>.
- Renard, F., & Lothaire, S. (2022). Directeurs d'établissements et conseillers pédagogiques : « agents de changement » en tension entre logique de professionnalisation et logique de reddition de compte dans le cadre de la réforme de la gouvernance en Fédération Wallonie-Bruxelles ? *Canadian Journal Of Educational Administration And Policy*, 199, 89-102.
<https://doi.org/10.7202/1091095ar>
- Roquet, P., & Wittorski, R. (2013). La déprofessionnalisation : une idée neuve ? *Recherche & Formation*, 72, 9-14. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2013>
- Rosenshine, B. et Stevens, R. (1986). Teaching functions. Dans M. C. Wittrock (dir.), *Handbook of research on teaching* (3^e éd., p. 376-391). New York, NY: Macmillan.
- Schön, D. (1983). *The reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*.
- Talbot, L. (2012). Les recherches sur les pratiques enseignantes efficaces. Synthèses, limites et perspectives. *Questions Vives Recherches En Éducation*, 6(18), 129-140.
<https://doi.org/10.4000/questionsvives.1234>
- Tardif, M. & Lessard, C. (2004). *La profession d'enseignant aujourd'hui: Évolutions, perspectives et enjeux internationaux*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.tardi.2004.01>